Un réseau d'experts bretons pour la prise en charges des plaies chroniques

Depuis début novembre, chaque département breton s'est doté d'un centre expert pour la prise en charge des plaies chroniques. But : aider les professionnels de santé qui interviennent à domicile et qui peuvent être confrontés à ces pathologies complexes. Exemple en Ille-et-Vilaine.



Lomig Le Bihan, Géraldine Malet et Amélie Chopin, infirmiers spécialisés en plaies chroniques, le Dr Elouan Cherot, médecin à l'HAD 35 et la Dr Sandrine Robineau, médecin en médecine physique et de réadaptation et membre du réseau export.

Ouest-France, le 13/12/2022

« Les plaies chroniques représentent près de 10 % du nombre total des hospitalisations et, selon une étude de <u>l'Agence régionale santé</u>, près de 40 000 personnes en souffrent en Bretagne », indique la Dr Sandrine Robineau, spécialiste en médecine physique et de réadaptation au pôle Saint-Hélier <u>de Rennes.</u>

Mais que sont les plaies chroniques ? « Des plaies qui ne cicatrisent pas au bout de quatre à six semaines et qui, si elles ne sont pas correctement traitées, peuvent avoir de très graves conséquences sur la santé des personnes qui sont touchées », précise le Dr Elouan Cherot, médecin à l'hospitalisation à domicile d'Ille-et-Vilaine. « De sévères infections et des nécroses des tissus et des os pouvant conduire à de longs séjours en hospitalisation, des amputations voire des décès. » Les plaies chroniques les plus connues étant les escarres, les plaies d'origines veineuses, artérielles ou liées au diabète ou à un cancer.

Un enjeu de société et de santé

« Leur prise en charge est un vrai enjeu de société et de santé, d'autant plus avec le vieillissement de la population, estime la Dr Sandrine Robineau. Or il y a encore trop peu de personnes, en dehors des milieux hospitaliers, formées à la prise en charge de ces plaies chroniques. C'est à partir ce constat que l'Agence régionale de santé de Bretagne a impulsé à la création d'un centre expert

dans chaque département breton. » En Ille-et-Vilaine, ce sont le pôle Saint-Hélier, le CHU de Rennes et l'HAD 35 qui ont uni leurs forces.

Proposer une expertise

- « Notre but est de venir en aide et de proposer notre expertise aux infirmiers libéraux, aux médecins généralistes et autres acteurs de santé dans la prise en charge de ces plaies chroniques à domicile », affirme Lomig Le Bihan, infirmier diplômé universitaire en plaies chroniques. « Ce centre d'expertise est d'autant plus important que trop peu de gens sont encore formés à la prise en charge de ces plaies. Et dans ce type de pathologies, on ne traite pas que les plaies », ajoute Géraldine Malet. Elle aussi infirmière spécialisée.
- « On doit aussi appréhender toutes les causes et une prise en charge globale du patient. Que ce soit sur le plan de la nutrition, sur la mobilisation avec la nécessité de mettre en place des kinés... Le but étant aussi de permettre à ce que le patient puisse rester chez lui avec les soins adaptés. »

Diffuser les connaissances

Là aussi un vrai défi. « C'est justement grâce à ce centre expert et à nos fichiers de contacts que nous pourrons renseigner et orienter vers les professionnels adaptés avec des circuits prioritaires. » Le centre pouvant aussi, par exemple par le biais de la télé consultation ou de la télétransmission, connecter des experts pour qu'ils donnent leurs avis et conseils aux professionnels de santé sur le terrain.

Autres missions non moins essentielles : « Diffuser l'information sur notre existence, et avoir aussi un rôle de formation et de recherche. » Un numéro qui est accessible aux médecins traitants, aux infirmiers libéraux, pharmaciens, professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux et aussi aux particuliers.

Centre experts plaies chroniques d'Ille-et-Vilaine : 02 23 05 31 55, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Également sur omnidoc.fr/pole-sthelier